

## TERMES DE REFERENCE :

### Recrutement d'un (01) Conseiller Agricole au niveau de la Région Analanjirofo

#### 1. Contexte général

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC3 est un projet du Gouvernement de Madagascar, mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale pour accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'Agribusiness, et le numérique sur une durée de cinq ans, de 2022 à 2027. En plus des zones d'intervention actuelles du Projet PIC2.2, qui sont les Régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et l'île de Ste Marie, le PIC3 s'étend sur les Régions Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga.

Le PIC3 comprend trois composantes :

- Composante 1 « Attirer et Retenir les Investissements Privés et Lever les Principales Contraintes pour Soutenir la Reprise » qui comprend l'Amélioration du soutien à la promotion des investissements pour accélérer la reprise et l'Amélioration de l'environnement des affaires pour contribuer à la relance ;
- Composante 2 « Lever les Contraintes à l'Investissement Privé et Améliorer la Compétitivité Economique Locale pour Soutenir la Reprise » qui comprend l'Appui technique pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur dans les régions cibles, le Renforcement des infrastructures locales pour soutenir la croissance des secteurs cibles et le développement des entreprises, et le renforcement de la gouvernance locale pour soutenir la croissance des secteurs et le développement des entreprises ;
- Composante 3 « Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'Entrepreneuriat dans les Secteurs Cibles » qui comprend le Soutien direct aux start-ups et aux PME dans des secteurs ciblés et le renforcement des capacités des entreprises par l'amélioration des écosystèmes.

L'Objectif de Développement du Projet pour la série de projets est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans ses zones d'action dont les indicateurs principaux sont les suivants (i) l'évolution de la croissance des ventes des entreprises bénéficiaires (ii) le nombre d'emplois créés par les entreprises appuyées et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

Pour le volet Agribusiness, les indicateurs intermédiaires sont (a) l'augmentation de la valeur d'exportation des filières sélectionnées, (b) l'augmentation des revenus auprès des producteurs bénéficiaires et (c) le nombre de ménages ayant de nouvelles relations commerciales.

Le projet PIC3 envisage d'apporter son appui au développement des filières vanille, girofle, café, baie rose, miel et d'autres produits de rente, en lien avec le secteur privé, dans la région Analanjirofo.

Le secteur agricole de la région Analanjirofo se caractérise par des cultures vivrières et des cultures de rente sous un système agro-forestier. La culture de la vanille, mais surtout de girofle prédomine dans la région. D'autres épices sont également cultivées (poivre, cannelle, etc.), mais à des degrés moindres. Plusieurs projets appuient les filières susmentionnées dans la région, dont entre autres AFAFI<sup>1</sup> NORD, PADAP<sup>2</sup> et GIZ FANAINGA.

Le Projet PIC3 dispose d'une unité de Coordination au niveau Régional, ayant son bureau dans la ville de Fénérive-Est. Dans sa phase de démarrage dans la Région, il travaille directement sur une vingtaine de communes<sup>3</sup>, réparties dans tous les districts de la Région. Cette première zone d'intervention a été priorisée par rapport aux atouts et potentialités économiques de ces communes, par rapport aux attributions du Projet (production de matières premières, existences de viviers de transformations, etc.). Cette zone d'intervention évoluera en fonction du développement des activités dans le contexte socioéconomique de la Région.

Le Projet PIC3 entend étoffer son équipe par le recrutement d'un (01) Conseiller agricole, auprès de l'Unité de Coordination Régionale du PIC - Région d'Analanjirofo.

## **2. Objectifs de la mission**

L'intervention du Conseiller Agricole a pour objectifs principaux d'appuyer le Projet pour :

- Améliorer la quantité et surtout la qualité de production des filières ciblées par le Projet PIC ;
- Augmenter le revenu des producteurs partenaires ;
- Appuyer la mise en relation des producteurs avec le secteur privé ; et
- Effectuer le suivi des indicateurs du projet au niveau des producteurs et d'autres acteurs des filières (production, coûts, prix, revenus).

## **3. Champ de l'intervention**

La mission est prévue pour une durée d'environ deux (02) ans. Une évaluation des performances sera menée semestriellement la première année et puis annuellement. Le contrat sera un contrat de consultant à plein temps. Les travaux sur le terrain représenteront plus de 70% de la prestation.

Le Conseiller Agricole sélectionné aura à intervenir dans les Communes d'intervention du Projet dans la Région Analanjirofo. Le poste sera basé dans l'un des Districts de Vavatenina, Fénérive Est, Soanierana Ivongo, Mananara Nord et Maroantsetra, avec des déplacements au

---

<sup>1</sup> AFAFI : Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives

<sup>2</sup> PADAP : Projet d'Agriculture Durable par une Approche Paysage

<sup>3</sup> *Fénérive -Est, Vohilengo, Saranambara, Miorimivalagana, Mahambo, Vavatenina, Sahatavy, Anjahambe, Andasibe, Ambatoharanana, Soanierana Ivongo, Manompana, Ambahoabe, Ambinanisakana, Mananara Nord, Imorona, Antanambe, Maroantsetra, Rantabe.*

chef-lieu de Région Analanjirofo. Un technicien aura la charge de plusieurs Communes en fonction de critères établis (éloignement, nombre de producteurs appuyés, production ...).

Le Conseiller sera sous la supervision technique de l'Assistant Technique en Agribusiness du PIC basé à Fénérive-Est et administrative du Coordonnateur Régional du PIC. Des séances de renforcement de capacités seront menées auprès du Conseiller Agricole sélectionné. Des curricula de formations, tant sur le plan technique que socio-organisationnel, seront partagés par l'Assistant Technique en Agribusiness, et selon le besoin, le Conseiller Agricole bénéficiera de formations assurées par l'Assistant Technique en Agribusiness ou par des prestataires externes pour la bonne maîtrise et l'amélioration constante de leur performance.

Le Projet mettra à disposition des techniciens des moyens de locomotion et un espace de travail au sein du bureau régional du PIC à Fénérive-Est.

#### **4. Etendue des Services et tâches**

Sans être exhaustives, les tâches consistent à :

##### ***Encadrements techniques des producteurs :***

- Identifier et localiser les producteurs/opérateurs déjà engagés dans les filières ciblées par le Projet ;
- Identifier les besoins pour l'amélioration de la productivité auprès des producteurs ;
- Planifier et préparer avec l'Assistant Technique en Agribusiness : (i) un programme de renforcement des capacités techniques et sensibilisation sur les bonnes pratiques culturelles et environnementales et selon les exigences du marché, sur les filières appuyées, et (ii) un programme de renforcement en gestion de l'exploitation agricole ;
- Contribuer à la diffusion de manuel de guide de bonne pratique Agricole adapté sur les filières appuyées (en étroite collaboration avec DRAE) ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement de capacités techniques ;
- Effectuer un encadrement et suivi technique de proximité durant tout le cycle de production ;
- Collecter les données sur la production des filières appuyées ;

##### ***Encadrement Socio-organisationnel des producteurs :***

- Initier les démarches pour la structuration des producteurs, en fonction du contexte local et des besoins du secteur privé ;
- Planifier avec l'Assistant Technique en Agribusiness les programmes de sensibilisation et de renforcement de capacités sur les aspects organisationnels tels que la vie associative, les outils de gestion communautaires ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement de capacités ;
- Encadrer et effectuer un suivi auprès des groupements des producteurs sur la tenue et utilisation des outils liés aux aspects socio-organisationnels et commerciaux (contrats commerciaux, fiches de production, fiches de vente, ... ;

- Conseiller et assister les producteurs/groupements/structures dans les partenariats avec les opérateurs ;
- Mettre les producteurs en relation avec le secteur-privé/marché formel ;
- Appuyer les activités de structuration des marchés ;
- Effectuer un suivi du respect des engagements commerciaux entre les différentes parties concernées (producteurs, opérateurs);
- Conseiller les producteurs sur la gestion de leurs exploitations, choix des filières et spéculations ;

**Suivi :**

- Collecter périodiquement les données sur les revenus des producteurs ainsi que tout autre indicateur jugé pertinent pour les filières ciblées ;
- Mise en œuvre des directives sur les démarches de pérennisation des activités ; et
- Toutes autres activités assignées par le Projet.

**5. Résultats attendus et principaux indicateurs**

A la fin de son mandat, chaque conseiller aura à atteindre les objectifs suivants, qui seront éventuellement affinés ou ajustés ultérieurement :

- Au moins 500 producteurs encadrés et appuyés ;
- Augmentation d’au moins 10% des revenus des producteurs appuyés ;

Ces objectifs seront repartis suivant le tableau suivant, et qui servira de base de l’évaluation du conseiller agricole :

Indicateurs	Après 6 mois	Après 12 mois	Après 24 mois
Producteurs encadrés	100	200	500
Revenus des producteurs	0%	05%	10%

**6. Rapports**

Le consultant aura à fournir des rapports mensuels décrivant leurs activités, les résultats obtenus et les faits marquants. Ils auront à fournir trimestriellement la synthèse des activités et des résultats obtenus. Des canevas leur seront proposés et toutes les rédactions se feront en français.

**7. Qualifications demandées**

- Diplôme universitaire d’au moins Bac + 2 en Agronomie, Commerce ou domaine équivalent ;
- Au moins trois (03) ans d’expérience dans le développement agricole ;
- Expérience professionnelle sur au moins une des filières ciblées et présélectionnées durant les cinq (05) dernières années ;

Sont considérés comme atouts :

- Expériences dans le processus de structuration des producteurs, de contractualisation et dans la démarche de certification tels que Bio, FFL, Fair Trade, etc.;
- Expériences en entrepreneuriat agricole ;
- Expériences sur la Région Analanjirofo ;
- Aptitude à des déplacements en brousse et titulaire d'un permis A ;
- La connaissance/compréhension du dialecte local.